

Lexicologie et terminologie islamique

Abderrahmane AYAD

(Aboû Fahîma)

Qu'est-ce que la lexicologie?

La lexicologie est par excellence la branche maîtresse de la linguistique qui étudie le lexique des langues¹. Dans un sens assez large, la lexicologie, outre l'étude des sens des unités lexicales, s'intéresse également à la forme de celles-ci, mais aussi aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe. Menée dans une perspective historique, la lexicologie étudie l'apparition de nouvelles unités lexicales et l'évolution du sens des mots (nikLas-saLminen, 2015).

L'apport de la lexicologie pour la terminologie islamique

Sous cet angle de l'étude des phénomènes lexicaux des langues naturelles, et puisque la terminologie islamique constitue une partie du lexique, respectivement dans les deux langues arabe et française, il serait très approprié d'assoir des travaux (mémoires, thèses, etc.) dans le paradigme de recherche de la lexicologie. Sachant notamment que la terminologie dans son sens le plus général relève en grande partie du domaine de la lexicologie (Le Robert Brio: 2004). Cela sans tout aussi omettre la face extérieure des termes, qui se manifeste dans l'établissement des relations entre les unités lexicales pour former des phrases, «c'est-à-dire la description à la fois grammaticale et sémantique des relations qui s'établissent entre les unités du lexique.»²

Ce qui permettra ainsi de vérifier le comportement lexical linéaire des termes islamiques, notamment ceux empruntés à l'arabe, dans les phrases en français. Influencent-ils ou non les structures linguistiques françaises, d'un point de vue morphosyntaxique et lexical.

Publié sur : <https://scienceetpratique.com/lexicologie-et-terminologie-islamique-2/>



Science et Pratique

الع ل م و ا ل ع م ل

www.scienceetpratique.com

¹ Polguère A., *Notions de base en lexicologie*, Observatoire de Linguistique Sens-Texte, Montréal, 2002, p. 3.

² Neveu F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand-Colin, Paris, 2011, p. 215.